

Motion de la 70^e section du CNU contre la LPR

Les membres de la 70^e section du CNU ont pris connaissance du projet de Loi de Programmation de la Recherche (LPR).

Ils et elles avaient exprimé leur ferme opposition à plusieurs éléments présents dans les rapports préalables au futur projet de Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR), notamment la suppression programmée : 1° des procédures qui garantissent l'équité de traitement des personnes (qualification, modalité de recrutement et attribution des promotions) ; 2° de la référence aux 192 heures équivalent TD pour définir le service d'enseignement et la prise en compte des heures complémentaires ; et 3° de la clause d'accord des intéressé·es pour la modulation des services.

Les membres de la 70^e section du CNU renouvellent leur profond désaccord à la remise en cause profonde des fonctions du CNU et de la collégialité de l'évaluation des carrières par les pairs. Ils et elles s'opposent à la mise en place de « contrats de projet » qui participe à amplifier la précarisation puisque rien ne garantit leur renouvellement une fois la mission accomplie. Ils et elles contestent aussi la mise en place de *tenure tracks* qui met en danger le statut du corps des Maître·s·ses de conférences et déroge au principe du recrutement par concours d'État.

Les membres de la 70^e section du CNU dénoncent également la généralisation du financement de la recherche par projet qui est extrêmement coûteuse, qui met inutilement en concurrence les chercheur·es, les laboratoires et les établissements, qui ampute les moyens de la recherche fondamentale de long terme et qui contribue à l'amenuisement de la recherche libre et indépendante.

La 70^e section du CNU rejoint par ses positions les nombreux acteurs et actrices de la recherche, directeurs et directrices de laboratoires de recherche ou sociétés savantes qui désapprouvent ce projet de loi. Elle condamne ce projet particulièrement néfaste pour les sciences humaines et sociales.

Motion adoptée à la majorité le 9 novembre 2020.

Suffrages exprimés 50, Pour 98% (49), Contre 2% (1).